



## **L'AVENIR DES 2 MAINS**

*Dans le cadre du Forum « Un Autre Monde est Possible »*

# **Samedi 19 Juin 2021**

## **Cours Landrивон- Port de Bouc**

### **Bulletin d'inscription**

Nom – Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Mail : .....

---

► **Créations, objets ou produits exposés+Joindre une ou plusieurs photos** (Voir règlement):

.....  
.....  
.....

---

► **Emplacement et frais d'inscription:**

*Gratuité des emplacements*

Dimension souhaitée..... m

► **Pièces à fournir obligatoirement (photocopie) :**

- Justificatif du statut professionnel de moins de 3 mois (Commerçant, producteur, artisan, artiste, association)
- Justificatif d'assurance

► **Besoins techniques à préciser (électricité) :** .....

---

Lire attentivement le règlement qui suit et faire précéder votre signature de la mention

**« Lu et approuvé »**

(La signature de la fiche d'inscription implique l'acceptation de facto de ce règlement)

Signature

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 30 Mai 2021 à l'adresse suivante :

**OFFICE DE TOURISME**

22 Bis Cours Landrивон - 13110 Port de Bouc

Tél : 04 42 06 27 28 - Fax : 04 42 45 04 49

Email : [ot@portdebouc-tourisme.fr](mailto:ot@portdebouc-tourisme.fr)

# **RÈGLEMENT**

## **« L'AVENIR DES 2 MAINS » - PORT DE BOUC**

### **► Exposants accueillis**

- Commerçants
- Artisans
- Artistes
- Associations

Thème : « Bien-être et créations pour un retour au naturel »

- **Les créations et articles proposés doivent se rapprocher le plus possible du thème défini par les organisateurs.** Si ce n'est pas le cas, les organisateurs pourront décider de ne pas accepter la candidature de l'exposant.
- **Le dossier d'inscription** devra comporter le bulletin d'inscription signé, les photos des créations et articles exposés ainsi que les justificatifs d'activité et d'assurance.

Attention : Les organisateurs s'autorisent le droit (Le jour de la manifestation) de refuser tout exposant dont les créations/articles ne correspondent pas à ceux cités dans la rubrique « Créations, objets ou produits exposés » du bulletin d'inscription.

- Un comité de sélection étudiera **les dossiers de candidature**, en privilégiant **la qualité, l'originalité des produits et l'harmonie avec le thème.**
- **Un courrier de confirmation sera adressé aux exposants retenus.**

### **► Frais de participation**

Gratuité des emplacements

### **► Emplacement**

- Mise à disposition d'un emplacement de dimension libre (*A préciser sur le bulletin d'inscription*).
- Les emplacements seront **attribués par la commission de sélection.**
- Les organisateurs seront particulièrement attentifs à la décoration de l'espace mis à disposition des exposants.

### **► Horaires d'accueil :**

- Accueil des exposants à partir de 7h30.
- Après l'installation des stands, aucun véhicule ne sera stationné sur le site (Parking à proximité).
- Accueil du public de 9 h à 18 h.
- Le démontage des stands ne s'effectuera seulement qu'à partir des heures indiquées au point précédent.

### **► Matériel :**

- **Les exposants utiliseront leur propre matériel d'exposition** (Tables, chaises, grilles, éclairage, rallonge...), ainsi qu'une **décoration** appropriée et de qualité.

### **► Assurance:**

Les exposants doivent être assurés pour tous les dommages pouvant être occasionnés par un tiers ou par eux-mêmes sur leur stand et renoncent à tout recours contre les organisateurs.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux vols, détériorations et autres dommages de quelque nature que ce soit.

**Il est demandé aux exposants de respecter la propreté des lieux.**

**En cas de nouvelles dispositions gouvernementales liées à la COVID-19 et si les mesures annoncées nous l'imposaient, nous serions contraints d'ANNULER cette manifestation**